



Justificatifs ressources/charges a l avocat de mon ex conjoint

Par **cristiane**, le **18/10/2010** à **09:11**

Bonjour,

J'ai demandé une requête au JAF pour modification de la pension alimentaire (car baisse de la caf et chômage partiel), mon ex conjoint a pris un avocat qui m'a envoyé un courrier me demandant tous les justificatifs sur mes revenus et mes charges.

Est-ce pour moi une obligation de lui fournir tous ces documents (les mêmes destinés au juge) pour qu'il prépare le dossier contre moi (même si je n'ai rien à cacher) ? Si je ne lui envoie pas ces documents que va t il se passer à mon encontre ?

Lorsque j'ai eu une avocate pour demande de pension alimentaire, mon avocate n'avait absolument rien demandé à mon ex-conjoint.

Merci de votre réponse,
Cordialement.

Par **mimi493**, le **18/10/2010** à **14:30**

Vous devez donner copie à l'autre partie de tous les documents que vous allez produire devant le juge.

Ils ont le droit de les étudier, de les contester et de préparer leur défense.

Si vous refusez, ils pourront demander à ce que l'audience soit ajournée jusqu'à ce que vous leur donniez copie des pièces.

Par **cristiane**, le **18/10/2010** à **15:40**

Merci